



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 4 octobre 2023 — N° 66

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'écrivaine Roxanne Bouchard.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Groupe d'entraide Lachine.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Nicolas Zemmour, danseur et chorégraphe.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de demander au gouvernement d'instaurer un programme d'accès gratuit à la contraception.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la tenue de l'événement Mon Vieux-Saint-Jean la nuit.

4 octobre 2023

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de La Maison de la famille de Brossard.

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter les organismes Développement Côte-de-Beaupré et Alliance Affaires Côte-de-Beaupré pour leur initiative visant à encourager l’achat local.

M. Poulin (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club Inner Wheel de Saint-Georges.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour sa désignation à titre de Municipalité amie des aînés.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Julie Proulx, récipiendaire de la Médaille de l’Assemblée nationale.

Mme Guillemette (Roberval) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Julie Leclerc pour son engagement social et communautaire.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de La Fête du vieux marché de Saint-Denis.

4 octobre 2023

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Dufour (Mille-Îles) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 593 Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **136** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 593.

4 octobre 2023

Dépôts de documents

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :

Le rapport d'activités de l'Autorité des marchés financiers en vertu de la Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière, pour l'exercice 2022-2023;

(Dépôt n° 866-20231004)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Commission de l'éthique en science et en technologie;

(Dépôt n° 867-20231004)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

(Dépôt n° 868-20231004)

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 de la Fondation de la faune du Québec;

(Dépôt n° 869-20231004)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de Recyc-Québec.

(Dépôt n° 870-20231004)

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Commissaire à la lutte contre la corruption, incluant le rapport d'activité 2022-2023 de l'Unité permanente anticorruption;

(Dépôt n° 871-20231004)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Comité de déontologie policière.

(Dépôt n° 872-20231004)

4 octobre 2023

Mme Proulx, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 du Palais des congrès de Montréal;
(Dépôt n° 873-20231004)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Société du Centre des congrès de Québec.
(Dépôt n° 874-20231004)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 mai 2023 par M. Fortin (Pontiac) concernant l'amélioration du diagnostic et de la prise en charge du syndrome d'Ehlers-Danlos;
(Dépôt n° 875-20231004)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 24 mai 2023 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant le règlement des plaintes liées au maintien de l'équité salariale dans le réseau de la santé et des services sociaux;
(Dépôt n° 876-20231004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 juin 2023 par Mme Nichols (Vaudreuil) concernant l'augmentation des investissements en matière de prévention et promotion de la santé.
(Dépôt n° 877-20231004)

M. Lévesque, deuxième vice-président, dépose :

Le rapport du Protecteur du citoyen intitulé « Premier rapport de suivi de la Commission Viens – Appréciation de la mise en œuvre des 142 appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès » (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 878-20231004)

4 octobre 2023

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 3 octobre 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 34, Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice.

(Dépôt n° 879-20231004)

Mme Lecours (Les Plaines), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 12, 13, 14, 19, 20, 21, 26, 27 et 28 septembre 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027. Le rapport contient des observations et 3 recommandations.*

(Dépôt n° 880-20231004)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), présente une motion concernant les transports dans la région de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

4 octobre 2023

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les besoins hospitaliers à Drummondville; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, présente une motion concernant la gestion de l'immigration au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les impacts du projet Northvolt et de la filière batterie sur le marché du travail; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;

4 octobre 2023

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 33, Loi concernant les conventions collectives des constables spéciaux et des gardes du corps du gouvernement du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 33 est adopté.

À 11 h 13, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

4 octobre 2023

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le 24 mai dernier, à la suite du décès de la sergente Maureen Breau, le député de Maskinongé déposait une pétition de 24 000 signataires demandant au gouvernement du Québec un meilleur encadrement lors d'une intervention policière auprès des personnes potentiellement violentes dont l'état mental est perturbé;

QU'elle rappelle que le 13 septembre dernier, les députés caquistes ont refusé d'étudier cette pétition en commission parlementaire;

QU'elle constate que depuis 5 ans, le nombre d'interventions policières auprès d'une personne ayant un état mental perturbé a explosé;

QU'elle rappelle que le 2 avril dernier, l'opposition officielle a déposé un mandat d'initiative pour étudier cet enjeu qui touche la sécurité des policiers et de la population;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de tenir sans délai, un débat public via une commission parlementaire sur l'enjeu des états mentaux perturbés et des interventions policières.

4 octobre 2023

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 54 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 29 minutes 34 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 18 minutes 41 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à la députée indépendante. Dans ce cadre, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote sur la motion proposée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 5 octobre 2023, à 9 h 40.

La motion est adoptée

À 17 h 01, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 5 octobre 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

4 octobre 2023

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Dufour (Mille-Îles) :

(Vote n° 136)

POUR - 112

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Groulx)	Marissal (QS)	(Hull)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Groncin (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	